



## FO ESR 42

Syndicat de la FNEC-FP FO (Fédération Nationale de l'enseignement, de l'agriculture et de la formation professionnelle Force Ouvrière)  
Bourse du Travail - Cours Victor Hugo - 42028 Saint-Étienne Cedex 1  
e-mail: [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – Site:  
<http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/foesr42>

### Formation spécialisée (F3SCT, ex-CHSCT) de l'UJM du 30/01/2025 - Notes de CR

Présidence de M. RIOU, Vice-Président. Présence de Mme DEMONCHAUD, Inspectrice du travail ISST, en visioconférence (ce qui a généré de nombreux problèmes de communication au cours de la séance).

1. <i>Approbation du 10 octobre 2024 (pour avis)</i> .....	1
2. <i>Suivi des préconisations et visite UFR ALL (pour information)</i> .....	1
3. <i>Modification de la charte CVS (pour avis)</i> .....	4
4. <i>Passage du laboratoire LASPI en ZRR (pour information)</i> .....	4
5. <i>Point Inspection du travail (pour information)</i> .....	5
6. <i>Organisation des visites de la F3SCT et points d'améliorations (pour information)</i> .....	5
7. <i>Programme des visites de la F3SCT pour l'année 2025 (pour avis)</i> .....	6
8. <i>Remarques sur les registres Santé et Sécurité au Travail</i> .....	6
9. <i>Questions diverses</i> .....	7

#### 1. Approbation du 10 octobre 2024 (pour avis)

VOTE : FO a voté pour, comme l'unanimité des organisations syndicales
-----------------------------------------------------------------------

#### 2. Suivi des préconisations et visite UFR ALL (pour information)

##### Présentation par l'Ingénieur hygiène et sécurité.

Un guide concernant les accidents du travail est disponible sur l'intranet.

La liste des représentants du personnel est disponible sur l'intranet.

Pour le suivi médical des doctorants, le docteur CARCASSET (médecine du personnel) suivra ceux qui sont exposés à des risques particuliers et le docteur NDONDOI MONNY KOSSO (médecine des étudiants) a précisé qu'ils pourraient consulter les psychologues du service de médecine des étudiants.

**Concernant l'UFR ALL**, un bilan des préconisations de la F3SCT a été rédigé et une restitution a été faite aux personnels de la composante le mardi 28 janvier, après avoir été présentée à la dernière F3SCT (voir notre CR de la F3SCT du 10/10/2024). Ces préconisations concernent de nombreux points :

- Allègement de la charge de travail qui apparaît extrêmement importante au regard des effectifs étudiants, du nombre de formations et diplômes.  
Il y a eu un renfort de l'équipe Scolarité à la rentrée.
- Évaluation de la charge administrative des enseignants.

Elle sera faite sur la base du référentiel.

- Gestion et archivage des copies.  
De manière transitoire, les copies sont stockées dans le bureau de la scolarité.
- Gestion des salles spécifiques.  
La direction d'ALL a fait la demande d'un poste supplémentaire pour la gestion des ateliers d'Arts plastiques.
- Gestion logistique des locaux, en particulier pour ce qui concerne l'évacuation des déchets.  
Du matériel et des cartons ne sont toujours pas évacués.
- Redéfinition des prestations de nettoyage des locaux.  
A faire dans le marché.
- Accompagnement des personnels.  
Il y aura des tuteurs et des personnes « ressources » pour les personnels BIATSS.
- Gestion des enseignants vacataires (par exemple 70% en Arts plastiques).  
Un guide pour les enseignants vacataires est en cours de rédaction.
- Réorganisation et rénovation des locaux.  
Pour les salles d'Arts plastiques, il est prévu une amélioration de l'évacuation des eaux usées et la réparation de faux plafonds avec un système d'accrochage des travaux des étudiants.
- Aménagement d'une salle de restauration.  
Le projet est en cours.
- Possibilité d'utilisation du parking par un plus grand nombre de personnels.  
La demande a été faite pour une mise à jour des droits d'accès sur les badges.

L'Ingénieur hygiène et sécurité indique aussi qu'il faudra nommer des assistants de prévention.

Les représentants syndicaux qui ont fait la visite interviennent pour faire part des conditions dans lesquelles la restitution s'est faite. Il y a une très grande souffrance pour les équipes d'ALL. Un manque de concertation semble perturber et cristalliser des tensions.

*\* **Intervention de FO ESR 42.** Pour notre syndicat, le point important est la faiblesse du taux d'encadrement, tant du point de vue des enseignants que du point de vue des personnels BIATSS. Nous continuons à demander les recrutements nécessaires au bon fonctionnement de l'UFR ALL. Il y a déjà eu discussion à ce sujet et nous continuons à penser que les recommandations qui concernent des demandes de postes supplémentaires ont toute leur place en F3SCT. Quels que soient les qualificatifs utilisés pour désigner les bien trop nombreux problèmes rencontrés en ALL, nous constatons qu'une partie de ces problèmes résultent d'un taux d'encadrement très bas. Cette situation a des conséquences sur le travail et la santé des collègues d'ALL. L'absence de réponse, la répétition des situations problématiques et le sentiment d'abandon qui en découle ne font qu'aggraver la situation. Ces difficultés ne se limitent pas à des enjeux individuels : elles impactent le fonctionnement global de l'UFR ALL et, par extension, sa capacité à remplir ses missions de manière optimale. Pour notre syndicat, il est primordial de rappeler que ces problématiques ne peuvent être ignorées sans conséquences majeures sur l'ensemble de la communauté universitaire. Notre syndicat insiste sur l'urgence de mesures concrètes, notamment des recrutements supplémentaires, conformément aux recommandations déjà formulées en F3SCT. Il rappelle que l'amélioration des conditions de travail des personnels est essentielle pour garantir un enseignement de qualité et assurer un avenir durable à l'UFR ALL.*

**Réponse du Vice-Président.** *J'entends la demande de personnels supplémentaire, enseignants et administratifs. Tout n'est pas parfait mais nous ne sommes pas inactifs. Cependant, nous devons composer avec des contraintes budgétaires. Le problème est aussi ailleurs. Les problématiques sont diverses. Elles sont aussi liées à des conditions de travail particulières et transitoires. Nous avons décidé d'une seconde phase de travaux avec un investissement conséquent, spécifiquement pour les ateliers du*

troisième étage. Il y faudra aussi un accompagnement au quotidien, à plusieurs niveaux, au sein de l'équipe administrative d'ALL.

### **Intervention du Patrimoine pour la présentation des travaux en ALL.**

Les espaces libérés sur le site PAPIN vont permettre des travaux.

- Pour le rez-de-chaussée. Il aura une relocalisation du foyer étudiant et la création de deux studios de répétitions.
- Pour le niveau 1. Il y aura des salles de cours dont un espace dédié à la musique qui sera insonorisé.
- Pour le niveau 2. Les locaux libérés vont permettre d'installer et regrouper l'administration. Il y aura aussi des bureaux enseignants (six bureaux) et une salle de réunion.
- Pour le niveau 3. Il y a déjà des laboratoires de langues. Les autres espaces libérés vont être utilisés pour un amphi / salle polyvalente (200 places) qui pourra être utilisé pour des activités diverses, comme, par exemple, des répétitions de chant. Il y aura aussi une zone de restauration et convivialité (dont une cuisine) pour les personnels (24 places).

Ce projet initié en 2021 a été travaillé et présenté à ALL en 2024. Les travaux commenceront fin août - début septembre 2025 et se termineront à la fin de l'année.

**Intervention du Vice-président.** *Ces réaménagements ont été définis en concertation avec ALL.*

\* **Intervention de FO ESR 42.** *Ces travaux ont été présenté sous forme papier en ALL, malheureusement, une partie des documents ont disparu et très peu de personnels ont pu voir ces plans sous format papier.*

\* **Question de FO ESR 42.** *Sur plan, on compte 6 bureaux pour les enseignants et 7 pour l'administration. Nous nous interrogeons sur le nombre de bureaux pour les enseignants et les vacataires (70% de vacataire pour Arts plastiques). Nous craignons qu'il n'y ait ni assez d'espace, ni assez de bureaux.*

**Réponse du patrimoine.** *Les bureaux seront très grands, certains avec 9 ou 10 places. Pour chaque bureau, il pourra y avoir plusieurs personnes.*

\* **Intervention de FO ESR 42.** *Plus il y a de bureaux dans une pièce, puis il y a du bruit...*

\* **Question de FO ESR 42.** *Que devient le bureau enseignant actuellement au rez-de-chaussée ?*

**Réponse du patrimoine.** *Ce bureau disparaît, il correspond aux studios de répétition.*

\* **Intervention de FO ESR 42.** *On a bien vu dans les statistiques de l'enquête de la F3SCT qu'il y avait des éléments en noir, ce qu'on voit peu pour d'autres restitutions. Cela montre bien qu'il y a un grand mal être en ALL. Par exemple, quand le déménagement sur le site Denis PAPIN a été décidé, on a bien compris qu'il serait compliqué de travailler sur ce site déjà très plein. Il y a eu des motions (voir [notre CR du CHSCT du 18/11/2021](#) et les motions [ICI](#) et [ICI](#)) et une pétition organisée par les collègues qui ont exprimé leur volonté de ne pas déménager sur le site Denis PAPIN en 2021 (pétition présentée en CHSCT). Ces alertes n'ont pas été entendues, il n'y a pas eu de réponse. Il aurait fallu que cela attire l'attention de la Présidence.*

**Réponse du DGS.** *Je suis très attentif au cas d'ALL et nous avons engagé de nombreuses actions. La situation n'est pas ignorée. Nous allons traiter les choses. Un premier axe, c'est la question des locaux. Il y a de toute façon eu un vote du Conseil de composante sur ce sujet. La Direction de l'international va déménager ce qui va libérer de la place et des moyens conséquents ont été engagés pour donner au site PAPIN de bonnes conditions de travail. Un second axe porte sur le management de la composante. Le*

*dernier axe concerne la question des moyens. Nous avons déjà accordé un demi-poste à la scolarité ALL. Nous convergeons sur certains besoins et ferons de notre mieux avec nos moyens.*

**\* Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous regrettons de n'avoir pas été plus entendus, à chaque fois que nous avons alerté des difficultés rencontrées par nos collègues d'ALL. Nous serons particulièrement attentifs, lors de la prochaine campagne d'emploi, aux réponses qui seront faites aux demandes de créations de postes en ALL. Nous avons déjà dénoncé l'absence de réponse favorable lors des campagnes précédentes et voté contre celle de 2025 (voir notre [CR du CSA du 25/22/2024](#)) pour laquelle pour 8 demandes de créations de postes en ALL (1 PRAG, 5 MCF, 2 BIATSS cat.B), aucune n'a été acceptée. Ce taux d'encadrement insuffisant fragilise non seulement les collègues directement concernés, mais aussi la qualité des services offerts aux étudiants, qui pâtissent de la surcharge de travail de l'ensemble des personnels. Dans ce contexte, la reconnaissance et la prise en charge de ces difficultés ne relèvent pas seulement d'une exigence morale : elles sont également une condition essentielle pour assurer un avenir durable et équitable à l'UFR ALL. Un engagement ferme et concret pour le recrutement de personnels supplémentaires est nécessaire, en alignement avec les recommandations qui ont déjà été exprimées en F3SCT. Ces mesures permettraient non seulement de répondre aux besoins immédiats des collègues, mais aussi de restaurer une dynamique positive et de prévenir les effets délétères de la surcharge de travail sur leur santé. La prise en compte de ces enjeux va dans le sens de l'amélioration du cadre de travail des personnels d'ALL. Agir pour la composante ALL, c'est non seulement répondre à une urgence, mais aussi poser les bases d'une organisation plus juste de notre université.

### **3. Modification de la charte CVS (pour avis)**

**Présentation de la DRH.** Il s'agit de revoir le fonctionnement « à la marge » avec quelques modifications. Cette charte est utilisée pour expliquer le rôle de la CVS auprès des composantes et services.

Une autre organisation syndicale interroge sur les modalités des retours de la CVS.

**Réponse de la DRH.** *La restitution est collective seulement quand le sujet est collectif.*

<b>VOTE : FO a voté contre, CGT/SUD/SNESUP s'est abstenu, SNPTES a voté pour</b>
----------------------------------------------------------------------------------

**\* Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous avons voté contre la création de cette charte CVS lors de la F3SCT du 30/03/2023 (voir notre [CR](#)). Nous rappelons une nouvelle fois qu'il n'y a pas d'obligation, ou devoir, de réserve applicable en général aux fonctionnaires, contrairement à ce qui est indiqué dans ce texte.

### **4. Passage du laboratoire LASPI en ZRR (pour information)**

**Présentation par l'Ingénieur hygiène et sécurité.** Le passage en ZRR permet de protéger les savoirs et savoir-faire du laboratoire, pour des thématiques sensibles avec des partenaires comme l'Armée ou la Défense. Cela apporte à l'établissement une protection juridique et administrative renforcée.

Des questions sont posées sur les moyens supplémentaires prévus dans le cadre de ce passage en ZRR, en particulier pour le dédoublement informatique (en prévention des attaques) et la gestion des entrées/sorties.

**Réponse du DGS adjoint.** *Sur la partie numérique, on utilisera le serveur central déjà mis en place pour le laboratoire Hubert Curien. Il n'y aura donc pas beaucoup de contraintes en termes de charge de travail.*

**Réponse de la DRH.** *Sur la partie ressources humaines il faut d'abord qu'on décide d'une nouvelle organisation, avec intégration des congés et pauses. Si on ne peut pas faire autrement, on devra réfléchir aux ressources humaines supplémentaires.*

Une autre organisation syndicale rappelle que, suite à plusieurs décrets, l'Assemblée-des directeurs de laboratoires s'est prononcé contre ce type de dispositif ZRR.

## **5. Point Inspection du travail (pour information)**

**Présentation de l'Ingénieur hygiène et sécurité.** La visite de l'Inspection du travail est prévue du 25 au 27 mars. Un planning prévisionnel a été donné aux inspecteurs ce matin même.

**\* Intervention de FO ESR 42.** *Nous souhaiterions que le calendrier de la visite de l'Inspecteur du travail nous soit transmis et que soit prévu la visite du troisième étage du bâtiment de Denis Papin, pour lequel le problème de légionelle subsiste. Nous demandons donc que le problème de présence de légionelle dans les réseaux d'eau sur le site Denis Papin soit évoqué lors de la visite de l'Inspection du travail.*

**Réponse de l'Inspectrice du travail.** *Concernant le problème de légionelle, on va l'évoquer. En fonction des échanges qu'il y aura avec les différents interlocuteurs, le planning, qui n'est que prévisionnel, pourra être amené à évoluer.*

**\* Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous regrettons qu'il n'y ait pas d'engagement formel à ce sujet. Par exemple, puisqu'il ne semble pas possible de faire monter la température des ballons d'eau chaude, nous continuons à nous interroger sur l'application du protocole qui préconise des chocs thermiques.

## **6. Organisation des visites de la F3SCT et points d'améliorations (pour information)**

**Présentation de l'Ingénieur hygiène et sécurité.** Des « axes d'amélioration » sont présentés. Elle préconise une meilleure définition des thématiques de la visite. Elle demande un travail plus en amont avec les RH lors de la réunion préparatoire. Elle suggère aussi plus d'accompagnement dans la constitution des questionnaires et l'analyse des résultats et demande un temps plus long entre le dépouillement des questionnaires et la visite. Enfin, elle envisage le cadrage du temps d'échange collectif.

La Secrétaire de la F3SCT exprime ses regrets concernant la forme de la présentation : elle déplore que ces préconisations soient soumises directement en séance, sans transmission préalable de documents, empêchant ainsi les représentants du personnel d'en débattre en amont. Sur le fond, elle souligne une volonté de cadrage de la délégation, notamment par la restriction des visites à certaines thématiques préétablies. Elle intervient également sur la question des questionnaires et du délai entre leur dépouillement et les visites, insistant sur la nécessité de laisser aux personnels le temps de répondre. Selon elle, il n'est pas indispensable de procéder à une analyse avant la visite. Enfin, elle conteste l'idée selon laquelle le temps de discussion collective devrait être réduit, affirmant au contraire qu'il convient de l'allonger. En conclusion, elle propose une réécriture du protocole, prenant en compte l'expérience des visites réalisées cette année ainsi que les évolutions des textes réglementaires.

**\* Intervention de FO ESR 42.** *Au nom de FO ESR 42, nous soutenons l'intervention de la Secrétaire de la F3SCT. Effectivement, on peut toujours s'améliorer. Par exemple, pour les réunions préparatoires, il nous*

*aurait manqué un dossier sous format papier, avec des organigrammes, afin que nous ayons tout ce matériel pendant les visites. Mais, au niveau de l'analyse des réponses aux questionnaires, nous soulignons l'expertise en statistiques de la secrétaire de la F3SCT qui a beaucoup apporté à la délégation. Nous confirmons aussi que le temps de discussion a effectivement été trop court pour toutes les visites. Par la suite, nous avons passé beaucoup de temps avec des entretiens individuels pour compléter l'échange collectif.*

**Intervention de l'Inspectrice du travail.** *Le fait de fixer l'objet de la visite ne limitera pas le travail de la délégation mais peut lui permettre d'être plus efficace.*

**Réponse de la Secrétaire de la F3SCT.** *Il semble difficile d'aller visiter une composante dans son intégralité sur la base d'un seul objet, comme, par exemple, les risques chimiques.*

**Intervention du Vice-président.** *Définir l'objet de la visite permet d'expliquer le choix de la visite d'une composante ou d'un laboratoire.*

**Intervention de l'Inspectrice du travail.** *Si des objets supplémentaires apparaissent lors de la visite, une nouvelle délégation peut revenir faire une visite. Lors des entretiens collectifs c'est la délégation en entier qui doit être présente. Toutes les personnes de la délégation doivent entendre la même chose.*

**Intervention de la DRH.** *Je dois donc bien être présente pour les entretiens collectifs, ce qui n'est pas le cas pour l'instant.*

## **7. Programme des visites de la F3SCT pour l'année 2025 (pour avis)**

La Secrétaire de la F3SCT confirme la visite du LIBM, de la FST et la DRI, avec comme thématique les risques psychosociaux (RPS).

**Intervention de l'Inspectrice du travail.** *Cela pourra aussi donner une étude d'impact suite aux déménagements.*

Il est donc décidé une visite du calendrier suivant :

- LIBM en Mars-Avril : RPS, organisation du travail.
- FST en Mai-Juin : RPS, déménagement.
- DRI en Octobre-Novembre : RPS, déménagement.

\* **Remarque a posteriori de FO ESR 42.** Nous souhaitons rappeler que, l'année dernière, seule la bibliothèque du site Tréfilerie a été visitée alors qu'il avait initialement été évoqué la visite de l'ensemble du SCD. Notre syndicat demandera l'année prochaine un complément avec, *a minima*, la visite du Learning center au CSI1.

<b>VOTE : FO a voté pour, comme l'unanimité des organisations syndicales</b>
------------------------------------------------------------------------------

## **8. Remarques sur les registres Santé et Sécurité au Travail**

**Présentation de l'Ingénieur hygiène et sécurité.**

- ALL. Défaut de nettoyage des ateliers d'Arts plastiques, il va y avoir une redéfinition du cahier des charges.
- IMP (FST). Aspiration insuffisante.

- Tréfilerie. Harcèlements entre étudiants.
- Tréfilerie. Appel des pompiers pour le malaise d'une étudiante.
- Tréfilerie. Des salles insalubres avec fenêtres bloquées par des fientes d'oiseaux.
- Manufacture. Un garde-corps d'une passerelle a cédé.
- Manufacture. Le déclenchement d'une alarme incendie a montré un manque d'éclairage. C'est un problème qui a été vu en visite à TSE.
- Sainbiose. Un tube d'azote a explosé.
- Manufacture. Une chute dans un escalier.
- Hubert Curien. Une chute la journée sur un trottoir mal salé et chute de cycliste sur le trajet en raison du verglas.
- BU Tréfilerie. Une issue de secours était bloquée.
- BU Tréfilerie. Le point de rassemblement n'a pas été remis.
- BU Tréfilerie. Absence d'essuie-mains depuis le mois de décembre.
- BU Tréfilerie. Absence de chauffage à la rentrée au mois de janvier.
- BU Tréfilerie. Absence d'eau chaude dans les toilettes depuis octobre 2024.

**\* Intervention de FO ESR 42.** *Où en est la dématérialisation des fiches SST ? C'est une demande qui remonte à 2018. En 2020, deux pistes avaient été envisagées par la Dnum. Vous nous avez indiqué depuis qu'elles étaient toujours à l'étude. Quand aura-lieu cette dématérialisation ? En attendant, nous demandons que soit envoyé aux membres de la F3SCT les copies de toutes ces fiches SST, avant chaque réunion de la F3SCT, comme cela est fait, par exemple, dans l'Éducation nationale.*

**Réponse de l'Ingénieur hygiène et sécurité.** *Un premier travail a été fait mais cela a été très complexe. On a abandonné cette solution. C'est un projet avec un nouveau logiciel. En attendant, les fiches pourront être transmises avec un fichier partagé.*

## 9. Questions diverses

- Situation de mal-être pour plusieurs enseignants du SUAPS.

**Réponse de la DRH.** *J'ai été sollicitée. On va rencontrer l'ensemble des enseignants du SUAPS.*

- Difficultés sur le campus de Roanne. Altercation (avril 2024) entre deux agents, au sujet d'un véhicule. Un rapport a été demandé. Un agent a fait ce rapport, l'autre n'a pas voulu le faire.

**Réponse de la DRH.** *Les deux personnes ont été rencontrées. Il a été fait un compte-rendu.*

14/02/2025

###

Site FO ESR 42

[Contacts / Se syndiquer](#)

[Nos communiqués](#)

[CSA \(ex-CT\)](#)

[FS \(ex-CHSCT\)](#)

[Syndicat national](#)